

Votre résidence

N°66 : MARS
2018

WWW.GROUPEVALOPHIS.FR



PLUS DE 47 700
LOGEMENTS GÉRÉS



À LA FIN DE L'ANNÉE 2017, LE GROUPE VALOPHIS COMPTE 1102 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX DE PLUS, DONT 671 LOGEMENTS NEUFS, 356 EN RÉSIDENCES SPÉCIALISÉES OU FOYERS ET 75 LOGEMENTS ANCIENS ACQUIS.

Côté accession, 415 appartements ont été livrés en 2017. Le groupe vient également d'acquies 2 500 logements suite à la fusion de l'Office HLM de Bonneuil-sur-Marne qui a eu lieu au 1^{er} janvier 2018. Le groupe Valophis poursuit ainsi la croissance de son patrimoine pour répondre à la demande toujours plus forte des franciliens en matière de logements abordables.

NOUVEAU !

Le 2 janvier 2018, le groupe Valophis a emménagé au 9 route de Choisy à Créteil. Les numéros de téléphone restent inchangés.



ÉDITO



Chers résidents,

Valophis, aux côtés de l'ensemble des bailleurs sociaux, s'est fortement mobilisé en fin d'année dernière contre les ponctions financières mises en place par le gouvernement, qui mettent à mal le principe même d'un logement pour tous, accessible et solidaire.

À la suite de notre mobilisation, le projet de loi ELAN sur la réforme du logement social, qui va être débattu au Parlement, tente de donner le change en reprenant quelques-unes des mesures préconisées par le mouvement Hlm. Mais à l'évidence le compte n'y est pas.

Nous restons donc unis et mobilisés pour que cette loi préserve mieux nos capacités d'actions pour construire plus, rénover et entretenir notre patrimoine tout en vous proposant la meilleure qualité de service possible.

Malgré cet avenir incertain, pour répondre efficacement à vos attentes, nous avons décidé d'élaborer une charte par laquelle nous nous engagerons sur des actions concrètes, destinées à faciliter vos démarches et votre vie quotidienne. Ces engagements vous seront communiqués au premier semestre 2018.

En amont de cette démarche, Valophis vient de décrocher le label Quali HLM, initié par l'Union Sociale pour l'Habitat. Notre groupe est le

5^e bailleur social à l'obtenir, ce qui démontre là encore notre volonté de progresser pour toujours mieux vous satisfaire.

Enfin, les équipes mettent tout en œuvre pour obtenir la certification Iso 9001 d'une partie de notre activité de gestion. La recherche de cette certification traduit là encore notre ambition de vous offrir un service de qualité adapté et efficace.



Abraham Johnson
Président de Valophis



119 567
DEMANDES DE
LOCATAIRES ONT
ÉTÉ TRAITÉES
PAR LE SERVICE
RELATIONS
LOCATAIRES
EN 2017.

DES NOUVELLES DE VALOPHIS



VALOPHIS LANCE UN DISPOSITIF DE MÉDIATION



Vous rencontrez un problème dans votre logement ? Si vous n'avez pu régler le litige au préalable avec Valophis ou si la réponse ne vous a pas donné satisfaction, vous pouvez saisir le médiateur.

Depuis décembre, Valophis a mis en place un service de médiation

qui propose aux locataires et aux acquéreurs suite à un différend, de recourir à une solution amiable dans le cadre de la médiation de la consommation*.

Pour quels motifs ?

La médiation concerne uniquement des litiges qui ont trait à votre contrat

de location, aux charges locatives, au montant de votre loyer et au conflit de voisinage. Mais aussi, si vous avez acheté récemment un logement, elle peut s'appliquer au contrat de vente, à la commercialisation, à un défaut de construction, entre autres. Si votre demande ne rentre pas dans ces critères, elle ne peut être examinée. Avant de saisir le médiateur, vous devez impérativement avoir fait les démarches nécessaires auprès de Valophis depuis moins d'un an et par écrit.

Comment faire ?

Si la réponse ne vous a pas satisfait, vous pourrez contacter le médiateur Hlm sur le site www.lemediateurhlm.org. Si votre demande est recevable, le médiateur vous mettra en contact avec Valophis pour trouver un accord et régler le différend.

Pour contacter le médiateur :

www.lemediateurhlm.org

Plus d'informations sur :
<https://www.groupevalophis.fr/Médiation-des-litiges-de-la-consommation-en-secteur-HLM>

*- Articles L 611-1 à L616-2 et R 612-1 à R 612-2 du code de la consommation
- Ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015 relative au règlement extrajudiciaire des litiges de la consommation
- Décret n°2015-1382 du 30 octobre 2015 relatif à la médiation des litiges de la consommation

EN ACTION



SATISFAIT DU TRAITEMENT DE VOS DEMANDES ?

Vous avez déposé une sollicitation auprès de votre gardien, de la plate-forme téléphonique ou via votre compte extranet ?

Sachez que vous pouvez ensuite être contacté au téléphone par la société Aviso. En effet, Valophis souhaite évaluer la prise en compte et la pertinence des réponses apportées, ainsi que la qualité de l'accueil et d'écoute de vos interlocuteurs. Ainsi, tous les 3 mois, 300 locataires seront interrogés. L'enquête dure 10 minutes. Les résultats vont nous permettre d'ajuster l'efficacité du traitement de vos demandes.



EN PRATIQUE



BESOIN D'AIDE POUR PAYER VOS FACTURES ?

Vous avez des difficultés à payer vos factures d'énergie ? Vous pouvez bénéficier d'aides pour le gaz, l'électricité avec le chèque énergie et pour l'eau seulement dans les communes gérées par Veolia. Détails.

Le chèque énergie

Avec le chèque énergie, l'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie. L'aide est nominative et est attribuée en fonction de vos ressources et de la composition familiale. Il remplace le Tarif Spécial de Solidarité (TSS) proposé par Engie, et le Tarif de Première Nécessité (TPN) proposé par EDF.

Pour en bénéficier, vous devez faire votre déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls. Vous recevez le chèque chez vous, à votre

nom une fois par an. Vous n'avez aucune démarche à accomplir pour le recevoir. Vous pouvez utiliser votre chèque énergie pour régler directement votre fournisseur d'énergie (électricité ou gaz) en l'envoyant à votre fournisseur, accompagné d'une copie d'une facture ou d'un échéancier, faisant apparaître vos références client. Vous pouvez aussi l'utiliser en ligne sur chequeenergie.gouv.fr et demander que le montant du chèque soit automatiquement déduit de votre facture pour les années à venir.

L'aide sociale de l'eau de Veolia

Elle vous aide à payer vos factures d'eau. C'est un des outils du programme Eau Solidaire de Veolia qui rend possible le droit à l'eau pour tous, y compris pour les personnes



qui n'ont pas d'abonnement Veolia. Le montant maximum de l'aide est fixé à 50 % du montant annuel de la facture d'eau ou des charges d'eau et reste à la discrétion du CCAS. Pour les foyers payant l'eau dans les charges, l'aide s'applique sur le volume d'eau consommé annuellement. Vous aurez donc à fournir les 12 dernières quittances mensuelles pour justifier de votre consommation annuelle.

Pour l'obtenir, vous devez contacter le CCAS de votre commune. Si vous êtes éligible, l'aide sera versée directement à Valophis qui déduira son montant de vos charges d'eau (ou de votre impayé).

Plus d'informations sur :
<http://www.sedif.com> et chequeenergie.gouv.fr/

ZOOM SUR



QUALITÉ DE SERVICE

UNE SATISFACTION QUI SE CONFIRME

5000 locataires ont répondu à l'enquête de satisfaction réalisée par téléphone en juin sur la qualité de nos services. Focus sur les principaux résultats.

79 % des locataires interrogés jugent satisfaisante la qualité de nos services. Un chiffre en hausse d'un point par rapport à la dernière enquête de 2014. 80 % d'entre eux recommandent Valophis à leur entourage, un bon résultat au regard d'un contexte qui s'est fragilisé. Parmi les points principaux de satisfaction, 81 % jugent la qualité de leur logement satisfaisante et apprécient tout particulièrement, la qualité d'écoute du chargé de gestion locataires (82 %). Enfin, 80 % d'entre eux estiment bonne l'information générale donnée par Valophis.

En revanche, 77,7 % des résidents attendent de Valophis une amélioration en matière d'entretien du patrimoine, sur le chauffage, la propreté des parties communes ou encore le montant des charges. La qualité des interventions techniques doit elle aussi progresser. Valophis doit également s'améliorer sur la qualité de la réponse donnée lors des demandes.



À VOUS



LA PAROLE

PATTY BOOPY, utilisatrice de Facebook, locataire au Plessis-Trévisé

Cela fait 2 ans que je me connecte 2 à 3 fois par semaine sur Facebook pour des raisons familiales. Depuis la création du compte Facebook de Valophis, je m'intéresse aux réalisations du groupe dans le domaine social : la signature d'une convention pour les femmes victimes de violences, la livraison de foyers, de résidences étudiantes. Si pour des raisons professionnelles j'utilise Internet dans la journée, j'apprécie une fois arrivée chez moi, de me connecter à ce réseau. Facebook est plus convivial, je retrouve plus facilement les informations de Valophis que je souhaite suivre. C'est un gain de temps et il me permet d'aller à l'essentiel.

PRIDI BOUEKASSA, locataire à Sucy-en-Brie

Depuis 2 ans, je suis président d'une association et chef d'une entreprise qui aident les jeunes dans leur vie scolaire et professionnelle. Chaque semaine, je me connecte à LinkedIn sur le compte de Valophis pour élargir mes contacts et trouver d'autres partenaires qui œuvrent dans l'insertion par l'économie pour les jeunes. Avec Facebook, j'ai un autre intérêt. C'est une manière moderne de suivre l'actualité de mon quartier et les actions du « bien vivre ensemble » que Valophis met en place, là où les jeunes sont présents. Je vois ainsi les activités qui les intéressent et comment je peux faire évoluer celles que je mets en place.

À VOTRE RENCONTRE



VALOPHIS SE LANCE DANS LA COLOCATION POUR LES JEUNES ACTIFS !

Valophis aide les jeunes à trouver un logement dans le cadre d'un partenariat avec le CLLAJ (Comité local pour le logement autonome des jeunes) et la ville de Choisy-le-Roi. C'est la première fois que le groupe loue l'un de ses logements en colocation meublée non solidaire.

Depuis décembre, quatre jeunes partagent un appartement T6 en duplex, square Danton à Choisy-le-Roi. Entièrement rénové par Valophis, le logement dispose de quatre chambres avec salles de bain indépendantes. Les locataires ont été sélectionnés par le CLLAJ à l'origine du projet. Ils proviennent de foyers de jeunes travailleurs et franchissent, ainsi, un pas de plus vers un logement classique. Sans clause de solidarité, le bail d'une durée d'un an renouvelable, n'engage pas leur responsabilité en cas d'impayé du loyer par l'un des colocataires. Toutefois, chaque colocataire doit rester attentif et vigilant afin de respecter l'ensemble des conditions, droits et devoirs définis dans le bail.



CONTACTEZ NOUS !

- Par téléphone au 01 55 96 55 00
- À partir du site internet www.groupevalophis.fr
- depuis votre espace locataire ou avec l'application mobile Valophis

À LA UNE VOUS QUITTEZ VOTRE LOGEMENT ? N'OUBLIEZ PAS LA PRÉ-VISITE.



Vous venez de donner votre congé. Prenez au plus vite rendez-vous avec votre gardien pour la pré-visit de votre logement.
Dès l'envoi de votre courrier, prenez

rendez-vous avec votre gardien qui vous proposera un pré-état des lieux de votre logement dans les 5 jours. Vous connaîtrez les réparations à effectuer et éviterez ainsi toute

mauvaise surprise lors de votre état des lieux de sortie.

Comment préparer la pré-visit ?

Les trous dans les murs devront être rebouchés, les papiers peints recollés ou remplacés, les revêtements de sol remplacés si nécessaire. N'oubliez surtout pas de nettoyer les bouches d'aération et de ventilation, les entourages (portes, plinthes, encadrements des fenêtres), les vitres, les faïences, et pensez également à détartrer les robinets, les sanitaires... et la cuvette des WC.

Nous vous conseillons d'être vigilant sur plusieurs points :

- réparer les fuites d'eau (joints de robinets, flexibles de douche ...),
- remettre des douilles sur tous les points d'éclairage, re-visser les prises électriques et les interrupteurs ou les remplacer.

ÇA S'EST PASSÉ



D'octobre 2017 à février 2018, ateliers de prévention des chutes pour les seniors tous les jeudis, au 6 avenue Commune de Paris.

- vérifier le nombre de clefs et de badges (les faire refaire si le nombre remis à l'entrée était supérieur ou si leur état est défectueux),
 - contrôler le bon état de fonctionnement des volets roulants et des persiennes ainsi que des portes de placards le cas échéant.
- Pour les locataires d'une maison, l'extérieur compte. Le jardin (état de la pelouse, mauvaises herbes...) doit être entretenu mais aussi les gouttières et les dalles de la terrasse.

EN BREF



ENERGIE

Apprendre à faire des économies !



A partir de décembre 2017, une cinquantaine de locataires de la résidence Albert Thomas à Vitry-sur-Seine, vont bénéficier de visites individuelles à domicile par les ambassadeurs de l'agence de l'énergie du Val-de-Marne en partenariat avec Valophis. En trois visites réparties sur

un an, les résidents vont recevoir des conseils pour diminuer leurs factures d'eau et de gaz. Pour atteindre ces objectifs, du matériel leur sera distribué (réducteurs de débit d'eau, sablier, multi prises...). Ces conseils pourront leur permettre d'économiser jusqu'à 250 euros par an.

ENVIRONNEMENT

Compost, la deuxième étape

5 mois après l'inauguration et le lancement des trois composteurs



résidence Bobillot à Charenton-le-Pont, Damien Houbron, maître composteur accompagné des résidents référents ont transféré le 1^{er} bac de compost plein dans le 2^e pour commencer la nouvelle étape de maturation. Ils étaient une bonne dizaine à s'affairer autour pour déverser un mètre cube de compost qui correspondent à 300 kg de déchets cumulés depuis le mois de mai. Damien Houbron en a profité pour donner quelques conseils aux apprentis en présence de Nicole Faihy, présidente de l'amicale des locataires. Le prochain rendez-vous est fixé en mars, pour récolter le compost prêt à l'emploi.

STREET ART

Une fresque sur les 4 saisons

Quatre nouvelles fresques sont apparues sur les murs des logettes

où sont stockées les poubelles, à la résidence des Montagnes à Vitry-sur-Seine. C'est l'artiste Brok qui les a créées pour le plaisir des yeux des locataires... ravis de voir les quatre saisons en même temps !



TRAVAUX / RÉNOVATION / LIVRAISON



CHARENTON-LE-PONT

RÉSIDENCE MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

Livraison de 31 logements neufs en locatif social situés au 11 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

La résidence est équipée d'un module thermique pour l'alimentation en eau de chauffage et en eau chaude sanitaire.

Maître d'œuvre : Atelier Patrick Corda

Livrée en janvier 2018



À LA UNE BIENVENUE AUX NOUVEAUX LOCATAIRES DE BONNEUIL-SUR-MARNE !



« Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'OPH de Bonneuil-sur-Marne a fusionné avec Valophis et nous gérons désormais les 2 500 logements du parc de la Ville », explique Christine Folliard, chef d'agence.

Parmi les changements, l'agence s'est installée dans les anciens locaux de l'OPH, situés place Jean Jaurès et est devenue l'agence de Bonneuil-sur-Marne/Créteil. A la tête d'une équipe d'environ 90 collaborateurs, dont la

moitié est dédiée à la nouvelle agence, Christine Folliard aura fort à faire. Son équipe est composée de chargées de gestion locataires qui assurent le suivi de gestion des baux, de gardiens à l'écoute des résidents épaulés par les responsables de secteur, sans compter les chargées d'accueil et la conseillère sociale.

« C'est une véritable opportunité et un beau défi pour nous. Nous avons à cœur d'apporter notre savoir-faire et notre qualité de service à tous les locataires bonneuillois. Toute l'équipe reste à l'écoute de leurs attentes et de leurs besoins. Prochainement, nous irons à leur rencontre à l'occasion de visites de patrimoine et nous les inviterons en mars à un moment de

ÇA S'EST PASSÉ



Le 19 décembre 2017 :
journée d'accueil des nouveaux résidents à Créteil, résidence du Mont-Mesly

convivialité pour faire davantage connaissance et leur présenter l'équipe ainsi que nos modes de gestion. J'invite d'ores et déjà les résidents à venir nous rencontrer pour toutes questions qui ont trait à leur bail. Ensemble, nous trouverons des solutions », conclut Christine Folliard.

EN BREF



COMMENT PAYER VOTRE LOYER ?

Le prélèvement SEPA

Il remplace le prélèvement automatique. C'est une autorisation permanente et gratuite de prélèvement du loyer sur votre compte bancaire. Vous pouvez à tout moment le suspendre sans aucun frais si vous avez un problème momentané pour régler votre loyer. 4 dates de prélèvement sont possibles : le 1^{er}, le 6, le 12 ou le 18 de chaque mois selon conditions. Si vous optez pour ce mode de paiement, il vous suffit de joindre un RIB puis de signer le mandat de prélèvement remis par votre chargé de gestion locataires.

La carte bancaire

Pour régler votre loyer, vous pouvez vous connecter sur votre compte personnalisé, accessible sur notre site internet www.groupevalophis.fr ou

sur votre smartphone via l'application Valophis.

Le TIP

C'est une autorisation d'une durée de 2 mois valable pour le montant indiqué sur l'avis d'échéance. Vous pouvez déposer votre règlement et votre TIP auprès de votre gardien dans les 3 jours qui suivent la réception de l'avis d'échéance. N'oubliez pas de libeller votre chèque à l'ordre de Valophis Habitat. Passé ce délai, vous devez l'envoyer directement au centre de traitement des TIP. L'adresse figure au dos de votre avis d'échéance.

Nous vous rappelons que quel que soit votre mode de règlement, vous disposez de 3 jours pour régler votre loyer après réception de votre avis d'échéance.

CRÉTEIL, ALIZÉS

Un jardin exotique

Niché au cœur de 4 bâtiments, le jardin de 100 m² quelque peu défraîchi, vient d'être totalement repensé et



réaménagé. Son originalité ? Etre exotique, une première dans les jardins de Valophis. Palmier, olivier, jasmin, glycine blanche viennent agrémenter et composer l'espace végétal. Une belle note de soleil pour traverser l'hiver !

CRÉTEIL, SARRAZINS 2

Une première extraction de miel réussie !

Finalement, ce sont les enfants accompagnés de leurs parents qui se sont chargés d'extraire le miel de la première récolte de la ruche, salle Madeleine Reberieux à Créteil. Aidés par Hadrien Abdelli, apiculteur de l'association Abeilles machine,

les amateurs de miel ont écouté attentivement l'apiculteur et ont suivi les différentes étapes de l'extraction, pour le plus grand bonheur des enfants.

Depuis le printemps 2017, une première ruche est installée sur les toits de la résidence suite à un projet FIL (Fonds d'Initiatives Locales). Deux autres vont suivre en 2018. Gageons que cette année, les amateurs de miel seront bien au rendez-vous !



TRAVAUX / RÉNOVATION / LIVRAISON



VILLECRESNES

RÉSIDENCE « LA GUILLOTIERE »

Située au 9 Chemin des Closeaux.
Livraison de 14 maisons individuelles neuves en locatif social dont une aménagée pour les personnes à mobilité réduite.
Maître d'œuvre : Semon Rapaport Architectes et Associés
Livrée en octobre 2017.

NOUVEAUX



Février 2018 :

inauguration du nouveau City stade rue de Berry dans le quartier des Sorbiers.

Mars 2018 :

organisation d'une réunion avec les habitants des Sorbiers pour évoquer le projet de jardins familiaux des cœurs d'îlots.

À LA UNE Gardien,
UN MÉTIER DE SAVOIR-ÊTRE ET DE SERVICE



Le gardien a un rôle clé dans la vie d'une résidence. Grâce à son action quotidienne, il s'assure de la qualité de vie des habitants.

Un œil sur tout

Le gardien veille au bon

fonctionnement de l'immeuble. Régulièrement, il fait le tour du patrimoine, vérifie l'état général des équipements (ascenseur, portes...). De retour à son Espace Accueil, il saisit informatiquement les demandes d'interventions et s'assure

de leur suivi, avec les entreprises et son responsable.

Garant de la propreté

Certains gardiens effectuent des tâches ménagères (rotation des conteneurs, nettoyage des parties communes). D'autres contrôlent scrupuleusement l'action du prestataire. Des tâches d'entretien importantes pas toujours reconnues ou respectées...

Vous accueillir

Vous avez la possibilité de rencontrer votre gardien toute la journée et en particulier durant les permanences de 8h30 à 9h30 et de 16h30 à 17h30 (jusqu'à 19h le mardi), horaires d'ouverture de l'Espace Accueil Locataires. Il est à votre écoute toute

la semaine, en face-à-face ou par l'intermédiaire de notre plateforme téléphonique. Nouvel arrivant ou locataire sur le départ, le gardien est chargé également des visites des logements et procède aux états des lieux.

Au service du « bien vivre ensemble »

Le gardien est un rouage essentiel de la vie quotidienne dans les résidences. Il contribue à une vie sociale harmonieuse en endossant, de façon spontanée et informelle, un rôle de médiateur pour résoudre les tensions éventuelles entre locataires ou en s'investissant dans l'organisation d'animations de quartier.

EN BREF



NUMÉRO UNIQUE, COMMENT L'OBTENIR RAPIDEMENT ?

Vous avez envie de changer de logement ?



Pour obtenir au plus vite le numéro unique indispensable à toute demande, connectez-vous sur le site internet www.demande-logement-social.gouv.fr/. Vous l'obtiendrez en moins de 5 jours en même temps que l'attestation d'enregistrement de votre demande. Puis, vous aurez à transmettre ces documents à votre chargé de gestion locataires afin que Valophis l'étudie. Important ! La demande de

changement de logement doit être motivée et répondre à des critères précis (composition de la famille, ressources...).

COMPRENDRE LA FACTURATION D'EAU

Chaque mois, vous payez votre loyer à terme échu

et votre avis d'échéance comporte votre facturation mensuelle d'eau. Début novembre, vous réglez votre loyer du mois d'octobre avec la consommation réelle d'eau du 15 août au 15 septembre. Vous avez ainsi deux mois de décalage. C'est utile pour comprendre votre facturation notamment lorsque vous partez en vacances.



ENQUÊTE DE SATISFACTION SUR LA QUALITÉ DE SERVICE

Les résultats de l'agence

En juin dernier, certains résidents ont été interrogés dans le cadre de l'enquête de satisfaction que Valophis réalise tous les 3 ans, pour évaluer la qualité de service.



Ils apprécient particulièrement :

- l'accueil et l'écoute du gardien qui retiennent l'approbation des résidents à 85 %.
- Les conditions d'accueil de l'agence, notamment les rendez-vous individuels avec le chargé de gestion locataires

dans les deux box sont bien estimés par 82 % d'entre eux.

- Enfin, les prestations réalisées par les entreprises progressent mais ne recueillent que 67 % de satisfaction. Elles doivent être améliorées notamment sur le respect des rendez-vous et la qualité de l'intervention.

C'ÉTAIT LA FÊTE À LA RÉSIDENCE PROVENCE !

A l'occasion de la démolition des 80 logements démarrée en novembre,

la Ville avait invité les locataires pour fêter l'évènement et inaugurer l'exposition de photos temporaire qui entoure la barre Provence pendant toute la durée des travaux. 34 portraits de résidents, de personnels de l'agence de Chevilly et des entreprises ont été dévoilés en présence de la maire Stéphanie Daumin. Avec beaucoup d'émotion et de nostalgie, les résidents ont lu à haute voix les souvenirs de leur vie passée dans le quartier. Une manière judicieuse d'associer les résidents au nouveau projet urbain.

À LA UNE TRAMWAY LE CHANTIER SE PRÉPARE



L'installation du nouveau tramway à Orly fait l'objet de travaux préparatoires pour faciliter la vie de tous, celle des résidents et des automobilistes.

Les travaux préparatoires du chantier du tramway T9 à Orly étant bientôt

terminés, ceux de l'installation du tramway vont bientôt pouvoir débuter. Les concessionnaires en téléphonie et autres fournisseurs d'énergie ont déplacé leurs réseaux pour permettre de laisser l'espace nécessaire. La voirie a été adaptée pour faciliter

ÇA S'EST PASSÉ



17 décembre 2017 :

arbre de Noël des Aviateurs au Forum Saint-Exupéry à Orly.

21 décembre :

« Noël dans mon quartier », résidence Raguet Lépine à Villeneuve-le-Roi.

la circulation des piétons et des voitures. Sur la résidence Eurorex, une cage d'escalier sera déplacée et repositionnée au bout de l'immeuble. Le tramway situé sur un côté de la voie des Saules, les installations urbaines préexistantes à cet endroit-là, ont été déplacées lorsque cela a été nécessaire. Les tribornes se trouvent désormais sur le trottoir d'en face pour faciliter leur collecte.

Des travaux sont prévus sur la rampe d'accès aux parkings souterrains

côté voie des Saules pour les immeubles Chandigarh et Eurorex. Des emplacements de stationnement gratuits seront proposés aux résidents à proximité de leur domicile, le temps de ces travaux d'aménagement. Pour toute question, Valophis vous invite à vous adresser aux gardiens.

EN BREF



ASSURANCE « RISQUES LOCATIFS »



Attention, elle ne couvre pas tout !

Si vous ne vous assurez pas ou si vous ne présentez pas l'attestation de renouvellement chaque année, Valophis souscrit pour votre compte, un contrat d'assurance et vous le facture tous les mois. Son coût est de 3,74 €. Comme son nom l'indique, cette assurance est minimale et ne couvre pas tous les dommages.

Elle n'inclut pas la prise en charge des dégâts que vous pourriez subir. En cas d'incendie ou un dégât des eaux, vos biens ne seront pas remboursés.

LOYER, LES DÉLAIS POUR LE RÉGLER

Quel que soit votre mode de règlement, vous disposez de trois jours pour régler votre loyer après réception de votre avis d'échéance. Passé ce délai, nous vous invitons à envoyer votre règlement au Centre du TIP (Centre de traitement des TIP 75135 Paris Cedex 18), dont l'adresse figure également au dos de l'avis d'échéance.



VILLENEUVE-LE-ROI

Des fenêtres toutes neuves

Depuis quelques mois, toutes les fenêtres des résidences Barbedienne 1 et 2 sont tour à tour changées pour améliorer le confort et l'isolation des logements. En tout, 460 logements vont en être ainsi équipés, les travaux vont durer jusqu'au mois d'avril 2018. Coût de l'opération : 2,6 millions d'euros.

ENCOMBRANTS

Comment s'en débarrasser ?

Si vous souhaitez vous débarrasser de votre poussette cassée, du vieux canapé usé ou tout simplement de

gros cartons, ne le faites pas n'importe comment ! Des règles existent. La ville d'Orly organise une fois par mois une collecte des encombrants par secteur et votre gardien peut mettre à disposition un local pour déposer vos gros cartons en attendant le passage de la collecte. Sinon, vous pouvez également déposer vos encombrants à la déchetterie proche de chez vous (Villeneuve-le-Roi, Fresnes/Chevilly-Larue et Choisy-le-Roi). Il est interdit de déposer ses encombrants n'importe où (trottoirs, couloirs des caves, autour des tribornes...) sous peine d'amende, pensez-y !



TRAVAUX / RÉNOVATION / LIVRAISON



ORLY

RÉSIDENCE FOCH

Livraison de 6 logements neufs en locatif social et rénovation d'un pavillon individuel, 3bis et 3ter rue Foch
Maître d'œuvre : Matières d'Espaces
Livée en janvier 2018

ÇA S'EST PASSÉ



le 13 décembre :

signature du premier contrat de colocation de logement meublé sans clause de solidarité pour quatre jeunes.

le 20 décembre :

clôture des animations de l'association « Couleurs d'Avenir » sur les jets de détrit

À LA UNE

CHOISY-LE-ROI

UNE JOURNÉE POUR TROUVER UN NOUVEAU LOGEMENT ET ÉVITER LE SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ !



Votre agence a invité plus de 120 familles assujetties au Supplément de Loyer de Solidarité à une journée « portes ouvertes » afin de leur proposer des logements adaptés à leurs ressources et à leur composition familiale.

Vingt familles ont participé à la journée « portes ouvertes » organisée par votre agence le 2 décembre à Choisy-le-Roi, afin de leur proposer des appartements dont les plafonds de ressources sont plus élevés (financement PLI/PLS) que ceux qu'ils occupent actuellement.

Lors de cette matinée, les familles ont eu l'occasion de recalculer leur SLS pour 2018 et de visiter

9 logements entièrement refaits à neuf. La rencontre a été très positive puisque quatre familles ont accepté d'être relogées dans l'un de ces appartements. Une enquête de satisfaction remise aux personnes, à l'issue de la journée « portes ouvertes », a révélé que l'ensemble des participants étaient très satisfaits de la journée et qu'ils aimeraient que ce type d'événement soit à l'avenir étendu à d'autres agences.

Les loyers peuvent être certes plus élevés mais un relogement dans un des appartements proposés permet à ces locataires de ne plus être assujettis au supplément de loyer de solidarité (SLS).



EN BREF



FACTURE D'EAU, LES AVANTAGES DE LA MENSUALISATION

Depuis février 2017, votre facture d'eau est mensualisée et cela vous apporte de nombreux avantages. Vous n'avez plus besoin d'avancer des provisions de charges, les dépenses sont réparties mois par mois et tiennent compte de votre consommation réelle. Ainsi, il vous est plus facile d'assurer un suivi en relevant les index du compteur d'eau tous les 15 du mois. Une manière d'agir directement sur le montant de votre quittance !



DES LOCAUX POUBELLES ACCESSIBLES À TOUS

Depuis octobre, les locataires de la résidence Picasso peuvent plus facilement accéder au local à poubelles. Il vient d'être aménagé une nouvelle porte d'accès automatique. Les trappes à vide ordures ont été abaissées, une rampe d'accès a été aménagée pour faciliter leur déplacement et le dépôt de sacs poubelles. Coût des travaux : 25 000 euros. Ce nouvel aménagement satisfait tous les résidents.

PIGEONS, CHATS ERRANTS...

Arrêtez de les nourrir !

Jeter du pain, des déchets alimentaires dans l'allée ou sur la pelouse de votre résidence pour nourrir les pigeons ou donner des croquettes aux chats errants, sont de très mauvaises idées ! Vous risquez de les attirer en grand nombre, de favoriser leur prolifération et finalement de faire venir les rats.



Les pigeons et chats errants peuvent provoquer des nuisances importantes dans votre résidence et sont porteurs de maladies et de parasites. C'est pourquoi le règlement intérieur de Valophis Habitat (art.5.3) interdit cette pratique. Elle est également passible d'amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Pensez-y !

BIENVENUE AUX LOCATAIRES DE VALENTON ET DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES !

Depuis le 1^{er} janvier 2018, votre agence assure la gestion des résidences de Valenton et de Villeneuve-Saint-Georges, soit 750 logements. Pour les résidents de ces deux communes rien ne change, ils continueront à se rendre à l'antenne située au 2 cours de la Ferme à Valenton pour rencontrer leur chargé de gestion locataires ou le responsable d'antenne. Les gardiens restent à leur écoute aux horaires habituels. Nous leur souhaitons la bienvenue !



ÇA S'EST PASSÉ



28 novembre et 12 décembre 2017 :

comités de résidence avec l'équipe de proximité d'Egly, en présence de Gérard Marconnet, maire d'Egly et Christophe Prudhomme, adjudant-chef de la gendarmerie d'Egly.

11 janvier 2018 :

- animation sur le thème de la sécurité routière rue Théophile le Tiec à Egly, en partenariat avec l'association MAIF Prévention.

À LA UNE

**Gardien,
UN MÉTIER DE SAVOIR-ÊTRE ET DE SERVICE**



Le gardien a un rôle clé dans la vie d'une résidence. Grâce à son action quotidienne, il s'assure de la qualité de vie des habitants.

Un œil sur tout

Le gardien veille au bon fonctionnement de l'immeuble. Régulièrement, il fait le tour du

patrimoine, vérifie l'état général des équipements (ascenseur, portes ...). De retour à l'Espace Accueil, il saisit informatiquement les demandes d'interventions et s'assure de leur suivi avec les entreprises et son responsable.

Garant de la propreté

Certains gardiens effectuent des tâches ménagères (rotation des conteneurs, nettoyage des parties communes). D'autres contrôlent scrupuleusement l'action du prestataire. Des tâches d'entretien importantes pas toujours reconnues ou respectées...

Vous accueillir

Le gardien vous accueille pendant les heures d'ouverture de l'Espace Accueil Locataires, tous les jours de 8h 30

à 9h30, le mardi jusqu'à 19h et un samedi matin par mois. Il est à votre écoute toute la semaine, en face-à-face ou par l'intermédiaire de notre plateforme téléphonique. Nouvel arrivant ou locataire sur le départ, le gardien se charge également des visites des logements et procède aux états des lieux.

Au service du « bien vivre ensemble »

Le gardien est un rouage essentiel de la vie quotidienne dans les résidences. Il contribue à une vie sociale harmonieuse en endossant, de façon spontanée et informelle, un rôle de médiateur pour résoudre les tensions éventuelles entre locataires ou en s'investissant dans l'organisation d'animations de quartier.

EN BREF



ÉGLY

La fête de l'automne



C'est une première et une franche réussite. Les résidents de la Longue Mare à Egly se sont réunis pour célébrer la fête de l'automne en septembre sur le « terrain rouge ». Une vingtaine de résidents ont œuvré pour que cette journée voit le jour. En partenariat avec la Ville, les

associations « Couleurs d'avenir » et « Esprit d'artistes », et grâce à la participation financière de la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne, les jeunes résidents ont pu profiter des structures gonflables, d'une aire de jeux géants, d'un atelier pêche aux canards, d'un chamboule tout et pour finir dans l'après-midi, d'un atelier de fresque murale sur le mur du terrain rouge. Cet événement a permis d'insuffler une nouvelle dynamique à la vie de quartier.

ENVIRONNEMENT

La fête du tri à Moissy-Cramayel !

Le 22 novembre dernier à Moissy, cinq bailleurs dont Valophis, se sont



mobilisés pour organiser un après-midi d'animations festives et ludiques pour les résidents, dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets, en partenariat avec la commune et le SIVOM, le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des déchets.



L'objectif : transformer les objets récupérés en une ressource. Pendant tout l'après-midi, les enfants et les parents se sont essayés à apprendre à réparer leur vélo, à fabriquer des instruments de musique à partir d'objets recyclés et ont recueilli toutes les informations utiles sur le

tri à travers des jeux, les Olympiades. Le tout, accompagné d'une troupe musicale et de comédiens qui déambulaient parmi les participants.

ENCOMBRANTS STOCKÉS N'IMPORTE OÙ = DANGER !

Pour des raisons de sécurité,

ne stockez pas vos encombrants dans les caves, dans les parkings et sur les paliers. Votre vie et celle de votre voisinage peuvent être mises en péril. En effet, matelas, meubles, cartons ou coussins en mousse sont des produits hautement inflammables. Ils favorisent la propagation du feu et peuvent empêcher l'évacuation des habitants pendant un incendie. Pensez-y !



À LA UNE

VALLÉE-AUX-RENARDS UN QUARTIER BIENTÔT TRANSFORMÉ



Début janvier, Valophis a commencé la première tranche de réhabilitation de 6 bâtiments de la « Vallée-aux-Renards » à Fresnes et L'Haÿ-les-Roses. Elle préfigure une rénovation du quartier beaucoup plus ambitieuse.

La première tranche des travaux de réhabilitation de la résidence « Vallée-aux-Renards » va améliorer le cadre de vie des locataires. Ces travaux prévoient entre autres, la rénovation de l'électricité et de la plomberie des logements, la modernisation de la sécurité incendie dans les parties communes et leur embellissement (peinture, création de sas et réfection de l'interphonie...). Afin d'améliorer le quotidien et la propreté des parties communes, des locaux vélos/poussettes et des locaux dédiés au tri sélectif des déchets seront aménagés. Valophis va également intervenir sur la performance énergétique de ses bâtiments : les façades vont être isolées par l'extérieur, un système d'eau chaude collective par géothermie va

être installé, l'étanchéité des toitures terrasses revue.

Pour plus de proximité, Valophis étudie le transfert de l'agence du « Val-de-Bièvre » au cœur de la « Vallée-aux-Renards ». Ce projet prévoit également de rénover entièrement le mail Léon Blum en reconfigurant entièrement les services publics de proximité : Poste, relais mairie... Enfin, comme annoncé dans le journal municipal de septembre dernier, la Ville de L'Haÿ-les-Roses et Valophis ont engagé une étude urbaine ambitieuse qui vise à rénover en profondeur le quartier en l'ouvrant sur le reste de la ville pour améliorer son fonctionnement (stationnement, circulation, commerces, espaces verts...).

EN BREF



FRESNES - L'HAÏ-LES-ROSES

Des ateliers pour bricoler



Un beau succès pour les ateliers de bricolage organisés par l'association l'AVARA et Valophis d'octobre à décembre. Plus de 25 résidents sont venus une fois par mois, les lundis et samedis, pendant deux heures apprendre à poncer, peindre, réparer pour donner une seconde vie à leur petits meubles. Les chaises de l'association ont même été rénovées et relookées.

CACHAN

La Récup'party

Dans le cadre de la semaine de la réduction des déchets, une Récup'party a été organisée le 22 novembre au cœur de la résidence de la Cité-Jardins avec les associations intervenant sur le site. Des stands étaient disséminés ici ou là et proposaient aux résidents un parcours dans lequel, enfants comme parents pouvaient apprendre à valoriser et réemployer les déchets. L'association « La Bouilloire » proposait aux habitants d'apprendre à composer des jardinières ou des bijoux en terre végétale et construire un hôtel à insectes.

L'association « La Mine », démontrait comment valoriser les objets récupérés dans la rue pour leur donner une seconde vie. L'association « L'atelier des jolies choses », encadrait la création de sacs à partir de bâches publicitaires et des bracelets à partir de capsules de café. Ou encore, l'association « Fresnes services », proposait des ateliers sur les bons gestes de tri. Avec toujours plus d'originalité, « Design Réalisations Concept », a construit un prototype de pédales à musique qui permet aux jeunes d'être initiés aux techniques de soudure, d'électricité, de menuiserie et de peinture. De quoi stimuler, les créations en tous genres et l'amusement !



Une antenne entièrement rénovée

Depuis la mi-novembre, l'antenne de Cachan a déménagé et vous accueille au 185 avenue Aristide Briand dans ses locaux rénovés et agrandis pour mieux vous recevoir. Vous pouvez y rencontrer votre chargée de gestion locataires sur rendez-vous et votre gardien aux horaires de permanences habituelles du lundi au vendredi de 8h30 à 9h30 et de 16h30 à 17h30, le mardi de 16h30 à 19h, le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h. Vous pouvez contacter votre antenne au 01 55 96 55 00.

TRAVAUX / RÉNOVATION / LIVRAISON



FRESNES

RÉSIDENCE VAL-DE-BIÈVRE

Réhabilitation de 100 logements
Montant des travaux : 6, 121 millions d'euros.
Réfection complète des façades avec une isolation thermique par l'extérieur. Création de 100 balcons en façade sud et 60 loggias en façade nord. Réfection complète de l'étanchéité.

Dans les parties communes : remplacement des ascenseurs avec agrandissement des cabines, réaménagement complet des halls d'entrée, création d'un sas, réfection de l'interphonie et du contrôle d'accès. Mise aux normes de la sécurité incendie, réfection complète de l'éclairage et embellissement des escaliers/paliers, création de locaux poussettes et vélos.

Dans les logements : réfection complète de l'électricité selon l'état; suppression des chauffe-bains gaz et raccordement au réseau de géothermie pour la production de l'eau chaude sanitaire. Réfection de la plomberie et des équipements sanitaires dans la cuisine, la salle de bains et les WC (robinetterie, meuble évier, lavabo, baignoire/douche, etc.) selon l'état.

À LA UNE

FONTENAY-SOUS-BOIS LA SÉCURITÉ INCENDIE DES TOURS



Dans ces tours, les dispositifs de sécurité incendie viennent d'être renforcés.

Dans les tours de la rue Jean Macé, des trappes de désenfumage existent à chaque palier. Ces trappes sont reliées aux détecteurs de fumée et

protégées par des portes coupe-feu. Elles s'ouvrent automatiquement en présence de fumée mais seules celles de l'étage concerné s'ouvrent, de façon à évacuer au plus vite la fumée et éviter qu'elle ne se propage dans le reste du bâtiment.

Un tableau de contrôle affiche l'état d'ouverture de ces trappes. Chaque semaine, dans le cadre d'un contrat de surveillance des installations, une vérification du tableau de contrôle et des trappes est assurée par un technicien spécialisé dans la sécurité incendie.

Récemment, des lanterneaux installés au 18^e étage sont venus renforcer le dispositif d'évacuation des fumées. Les tours sont également équipées de colonnes sèches qui permettent aux pompiers de raccorder chaque

ÇA S'EST PASSÉ



9 décembre :

opération « Et si la rue Jean Macé devenait propre », organisée par le Conseil citoyen des Larris, pour donner un air plus net aux tours de la rue Jean Macé.

étage à l'alimentation en eau, en se branchant au pied de la tour. Tous ces dispositifs font l'objet de contrôles réguliers.

Mais chacun doit veiller à ne pas entraver le bon fonctionnement de ces installations notamment en maintenant fermées les portes des paliers qui sont des portes coupe-feu.



EN BREF



UNE NOUVELLE RÉSIDENCE RUE FAYOLLE



Depuis le 1^{er} décembre 2017, votre agence gère une nouvelle résidence de 64 logements située au 1 rue Fayolle à Nogent-sur-Marne.

Rachetée au parc privé, cette résidence est gérée par l'équipe de

gardiens de l'Espace Accueil Lyautey. Une réunion d'information et de présentation de l'équipe de proximité a eu lieu en décembre dernier. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux locataires !

ANIMAUX

Pour éviter les pigeons, achetez un faux corbeau !

Les pigeons sont partout. Pour éviter d'être importuné par leurs déjections et leur présence sur le rebord de vos fenêtres, une solution : le faux corbeau



en plastique. Une expérience a été menée par une locataire, résidence du Bois Cadet à Fontenay. Elle a installé pendant 3 mois deux faux corbeaux suspendus au-dessus de son balcon. Les résultats : moins d'allées et venues et de fientes de pigeons. Si vous souhaitez diminuer la nuisance de ces volatiles, vous pouvez vous en procurer un dans le commerce. Une solution simple et peu onéreuse. Vous pouvez le poser, le suspendre et surtout occuper votre terrasse ou votre balcon. Evitez d'y entreposer des meubles où les pigeons peuvent tranquillement s'installer pour nicher.

JARDINS PARTAGÉS

Quand Nogent rencontre Fontenay, un échange de bons procédés ?

Début novembre, Martine Dessagnes et Annick Tricaud, toutes deux



résidentes à Nogent et référentes du futur jardin sont venues visiter le jardin partagé de Fontenay-sous-Bois. Accueillies par les 7 jardiniers de Fontenay, elles sont venues admirer les plantations automnales et recueillir le retour d'expériences d'un jardin créé depuis 2 ans déjà. Parmi les sujets évoqués : le montage du projet, les étapes, le nombre de jardiniers nécessaires pour le faire fonctionner... De quoi renforcer l'inspiration, la motivation et l'échange de bons plans !

TRAVAUX / RÉNOVATION / LIVRAISON



VINCENNES

RÉSIDENCE BELFORT

Réhabilitation de 11 logements en locatif social, situés 25 rue de Belfort. Montant des travaux : 2, 570 millions d'euros
Nature des travaux : restructuration complète du bâtiment, isolation de la façade par l'intérieur.

Dans les parties communes : réfection complète des planchers et de la cage d'escalier, révision de la toiture, installation d'une chaufferie collective.

Maître d'œuvre : BECT

Livrée à l'automne 2017

ÇA S'EST PASSÉ



Du 7 novembre au 21 décembre, les seniors ont participé aux ateliers « Bien dans son assiette », salle Desvillettes à Champigny-sur-Marne.

13 et 20 décembre, le Noël des Boullereaux, au 3 allée Jean Jouvet.

5 janvier 2018, animation fête de quartier salle Karl Marx Cité-Jardins.

À LA UNE

CHAMPIGNY-SUR-MARNE
LES TRAVAUX DU SIÈCLE !



Le Grand Paris Express n'est plus un simple rêve, c'est une réalité. Bientôt, le métro révolutionnera vos déplacements à travers la région. En attendant, Valophis veille au respect de ses locataires, tout au long des travaux.

Finies les longues marches jusqu'aux gares et les attentes incessantes aux stations de bus, le Grand Paris Express va vous changer la vie. La phase d'aménagement du chantier, au niveau de la résidence du Plant à Champigny, étant terminée, les travaux de la ligne 15 - Paris Express ont commencé. La Société du Grand Paris (SGP) a installé le chantier qui est visible au rond-point du colonel Grancey. Pour minimiser l'impact des travaux sur le quotidien des locataires, des palissades anti-bruit ont été installées balisant ainsi le périmètre du chantier. Attentif au respect de ses résidents,

Valophis remonte toutes nuisances signalées par ses locataires à la SGP. Une permanence est assurée à « La Maison du métro » pour répondre aux questions des habitants. Des plans et des maquettes permettent de mieux cerner les enjeux et le déroulement des travaux.

Dans un même temps, les agents de proximité de la SGP, que vous reconnaîtrez à leur tenue, se tiennent à votre disposition pour jouer le rôle d'interface entre riverains et leur société. Aux abords des chantiers, ces médiateurs s'assurent que trottoirs et voiries restent propres et que les informations sont bien transmises aux habitants du quartier. Dans ce contexte, Valophis maintient un lien continu avec la Société du Grand Paris, pour tenir les résidents informés.

EN BREF



BIENVENUE AUX LOCATAIRES DE NOISEAU, DE LA QUEUE-EN-BRIE ET DE SAINT MAUR-DES-FOSSÉS !

Depuis le 1^{er} janvier 2018, votre agence gère désormais les 311 logements des résidences de Noiseau, de la Queue-en-Brie, de Saint Maur-des-Fossés. Si vous habitez Saint Maur-



des-Fossés votre gardien Eric Arnal vous accueille dans son Espace Accueil situé 14 avenue Danièle Casanova à Champigny-sur-Marne.

Si vous résidez à la Queue-en-Brie et à Noiseau, Pascal Baudet vous reçoit dans son Espace Accueil allée du Clos de la Petite Ferme à Noiseau. Votre agence prendra contact avec vous et si vous avez des questions, vous pouvez la contacter au 01 55 96 55 00.

ÉPAVES ET VOITURES VENTOUSES

CE QU'IL FAUT SAVOIR !

Les locataires ne sont pas autorisés à laisser un véhicule à l'état d'abandon ou d'épave ni dans les espaces extérieurs, ni dans les parkings souterrains. Les raisons ? Vous empêchez vos voisins de se garer, le véhicule risque d'être vandalisé, volé ou incendié et s'il est mal garé, il peut bloquer le libre accès aux secours en cas d'urgence. À défaut, l'enlèvement



sera demandé aux frais du propriétaire du véhicule. (Article 2.3 du règlement intérieur de Valophis Habitat).

HYGIÈNE

Jets de détritus, les impacts

Trop souvent encore, vos gardiens retrouvent sur les pelouses de votre résidence des déchets alimentaires jetés par les fenêtres. En plus de l'aspect visuel peu valorisant, vous contribuez ainsi à la prolifération des

pigeons et des rats qui se nourrissent de ces denrées. C'est également un manque de respect pour votre gardien, vos voisins et votre cadre de vie. Nous vous rappelons que cette pratique est interdite par le règlement intérieur de Valophis.



À LA UNE

LE PRÉLÈVEMENT SEPA POUR PAYER VOTRE LOYER EN TOUTE TRANQUILLITÉ



Le point sur les moyens à votre disposition pour régler votre loyer.

Le prélèvement SEPA

Il remplace le prélèvement automatique. C'est toujours une autorisation permanente et gratuite

de prélèvement du loyer sur votre compte bancaire mais il vous permet de garder la main. En effet, vous pouvez à tout moment suspendre sans aucun frais le prélèvement si vous contestez le montant demandé ou si vous avez un problème momentané

pour régler votre loyer. Dans ce cas, n'oubliez pas de contacter également votre agence. La banque procédera à cette suspension dans un délai de 24 à 48 heures. Nous vous proposons 4 dates de prélèvement : le 1^{er}, le 6, le 12 ou le 18 de chaque mois selon conditions. Si vous optez pour ce mode de paiement, il vous suffit de joindre un RIB puis de signer le mandat de prélèvement remis par votre chargé de gestion locataires. Ce mode de paiement évite tout incident bancaire et de relance après la date de limite d'encaissement.

La carte bancaire

Pour régler votre loyer, vous pouvez vous connecter sur votre compte personnalisé, accessible sur notre site internet www.groupevalophis.fr ou sur votre smartphone via l'application Valophis.

Le TIP

C'est une autorisation valable pour le montant indiqué sur l'avis d'échéance et pour une durée de 2 mois. Vous pouvez déposer votre règlement et votre TIP auprès de votre gardien dans les 3 jours qui suivent la réception de l'avis d'échéance, ou l'envoyer directement au centre de traitement des TIP dont l'adresse figure au dos de votre avis d'échéance. A noter, le délai de recouvrement du TIP est de 6 jours après votre envoi.

Les mandats compte et cash ont été supprimés par La Poste.

Nous vous rappelons que quel que soit votre mode de règlement, vous disposez de trois jours pour régler votre loyer après réception de votre avis d'échéance.

EN BREF



SQUARES LÉO LAGRANGE, THOREZ



Les rats en voie de disparition ?

Les squares Maurice Thorez et Léo Lagrange étaient infestés de rats. Les raisons ? Les jets récurrents de nourriture par les fenêtres et les sacs poubelle mis à côté des conteneurs. Depuis janvier, une cinquantaine de pièges à rats avec du raticide ont été posés dans les caves et aux abords des bâtiments des deux squares. Chaque semaine, les pièges sont relevés et de nouveaux sont installés pour venir à bout de cette invasion. Ce système combiné à l'installation des bornes d'apport près des deux résidences commencent à porter ses fruits. Les rats se font progressivement plus rares et les jets d'ordures sont moins nombreux. A suivre...

CONCERTATION

Comment vit-on dans le quartier ?

L'été dernier, Valophis, avec Couleurs d'avenir, a mis en place des comités

de résidences avec les locataires des squares Maurice Thorez, Commune de Paris, Henri Wallon, Léo Lagrange et Albert Camus pour construire une nouvelle forme de concertation. À l'issue de ces comités, les résidents ont voté des actions concrètes, dont :

- un ramassage de déchets en pieds d'immeubles et une sensibilisation aux jets par les fenêtres, pour les locataires du square Wallon ;
- une aide au montage d'association de référents locataires, pour faciliter le lien entre les résidents et Valophis, pour les locataires du square Maurice Thorez ;
- une journée de sensibilisation sur la propreté, prévue avec les référents locataires, Valophis et l'entreprise de nettoyage, pour les résidents du square Albert Camus ;
- une animation sur la propreté aux abords des résidences pour les locataires du square Léo Lagrange ;
- enfin, une sensibilisation sur les incivilités s'est déroulée en décembre pour les habitants du square Albert Camus.



ÇA S'EST PASSÉ



D'octobre 2017 à fin janvier 2018 :

ateliers équilibre en mouvement, au centre social des Merisiers.

• **20 janvier :** journée de convivialité avec les référents locataires du square Maurice Thorez.

TRAVAUX / RÉNOVATION / LIVRAISON



SAINT-CYR-L'ECOLE

RÉSIDENCE LES « LES CIGOGNES »

70 logements neufs en accession à la propriété et 20 logements en locatif social situés au 11, boulevard Georges Marie Guynemer à Saint-Cyr-l'Ecole. La résidence est équipée de panneaux solaires pour les logements en locatif social.

Maître d'œuvre : Lanctuit Architecte
Livrée en décembre 2017.